18 AOÛT 2023

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Renseignements généraux

Documents de la rentrée

Sur le site web de l'école, vous trouverez l'ensemble des documents importants pour la rentrée scolaire (calendrier, procédures, listes de fournitures scolaires, menu de la cafétéria, etc.).

IMPORTANT Vous remarquerez sur les listes de fournitures scolaires que les cahiers d'exercices (ISBN) doivent maintenant être achetés auprès des librairies (ex.: Librairie Boyer). Les cahiers ne seront pas vendus par l'école en début d'année scolaire comme à l'habitude.

Vous pouvez accéder aux document via le lien suivant : https://lpp.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/rentree-scolaire/renseignements-generaux/

Portail Parents Mozaïk

Il est important de vous assurer que votre accès au Portail Parents Mozaïk est fonctionnel. Tout au long de l'année scolaire, les documents importants (bulletins, communications, factures, mémos, etc.) y seront déposés et vous devrez l'utiliser afin de motiver les absences et les retards de votre enfant.

En complément, nous vous invitons à télécharger l'application mobile du Portail mParent – Portail Parents.

Si votre enfant provient d'un autre Centre de services scolaire, il est possible que vous n'ayez pas accès au portail de notre école durant les premières semaines de classe. Advenant cette situation, vous devez vous assurer d'informer l'école de provenance du départ de votre enfant.

Nous vous invitons à visionner la procédure d'aide à la connexion pour la création d'un compte ou l'aide à la connexion.

Horaire des élèves

L'horaire des élèves sera accessible, dans la semaine du 28 août, sur le Portail Parents Mozaïk. Une copie sera aussi distribuée en classe lors du premier jour de classe.

Il est essentiel pour l'élève d'avoir en main son horaire imprimé ou encore une photo de celui-ci. À défaut de l'avoir, il lui faudra prendre en note le local de la première période, son numéro de casier ainsi que la combinaison du cadenas.

DATES IMPORTANTES :

À partir du 25 août 2023 :
Disponibilité des bordereaux de transport sur le Portail Parents.

Semaine du 28 août 2023 :
Facturation des effets scolaires.

31 août 2023 :
Premier jour de classe.

Du 31 août au 2 septembre 2023 :
Distribution des effets scolaires aux élèves.

8 septembre 2023 :
Date limite pour remettre les documents (fiche santé, autorisation de photos/vidéos, code de vie, etc.).

20 septembre 2023 :
Assemblée générale annuelle et rencontre de parents.

26 au 28 septembre 2023 :
Photo scolaire *(carte étudiante)*.

29 septembre 2023 :
Prise de présence officielle.

Résultats des cours d'été

Si votre enfant a fait des cours d'été ailleurs que dans notre centre de services scolaire, il est très important de nous faire parvenir dès maintenant le bulletin ou la communication des résultats.

Rentrée scolaire

La rentrée aura lieu le 31 août 2023 selon l'horaire régulier de l'école. Il n'y aura pas d'accueil technique. Aucun parent n'aura à se présenter à l'école.

Les élèves seront accueillis à divers endroits :

- 1re secondaire Sport-études : à l'extérieur à l'entrée des élèves. Les enseignants seront munis d'affiches identifiées;
- 1re secondaire PEI : aux casiers du modulaire B;
- 3e secondaire du régulier : à l'extérieur, à l'entrée des élèves. Les enseignants seront munis d'affiches identifiées;
- 4e secondaire du programme intégré secondaire-professionnel-collégial en soutien informatique (PISPC) : à l'extérieur, à l'entrée des élèves. Un enseignant sera muni d'une affiche identifiée;
- Tous les élèves de l'adaptation scolaire : à la cafétéria de l'école;
- Les autres élèves (4e secondaire, 5e secondaire, PISPC, PEI 2 à 5, Sport-études 2 à 5) devront se diriger directement au local indiqué sur leur horaire à la 1re période du jour 1.

Des agents d'information vêtus de chandails orange seront présents un peu partout à l'extérieur et à l'intérieur de l'école afin de diriger les élèves vers leurs casiers et leurs locaux. Différentes activités incluant, la visite de l'école et la distribution des effets scolaires seront organisées tout au long des premiers jours de classe.

Les agents d'information seront également présents à l'école durant les premières semaines suivant la rentrée scolaire afin de guider les élèves selon leurs besoins.

Casiers

Tous les casiers ont été attribués aux élèves de l'école. Le numéro de casier ainsi que la combinaison seront indiqués sur l'horaire de l'élève.
En cas de besoin, les agents d'information (chandails orange) seront disponibles pour diriger votre enfant vers son casier ou l'aider avec son cadenas.
Il est interdit de changer de casier ou le cadenas qui est sur le casier.

Distribution des effets scolaires

La distribution des effets scolaires aux élèves (prêt de matériel, agenda, etc.) se fera lors des premiers jours de classe.

Facturation des effets scolaires

Durant la semaine du 28 août 2023, la facturation pour les effets scolaires sera déposée sur le Portail Parents Mozaïk. Nous vous demandons d'utiliser le mode de paiement en ligne via votre institution financière pour l'acquittement de ces frais. Également, il est important de porter une attention particulière au numéro de référence qui se trouve sur l'état de compte.

Cafétéria de l'école

La cafétéria de l'école sera ouverte dès le premier jour de classe et vous pouvez consulter le menu de celle-ci sur le site Internet de l'école sous l'onglet « Élèves/Cafétéria ».

Transport scolaire

De façon progressive, les informations concernant le transport de votre enfant seront disponibles sur le Portail Parents Mozaïk, et ce, à partir du 25 août 2023.

À cet effet, nous vous invitons à consulter le procédurier élaboré par le service du transport : Procédure transport scolaire.

Transport de 16 h

Si votre enfant désire étudier à la bibliothèque, aller à des périodes de récupération, participer ou s'impliquer dans des comités ou dans des activités parascolaires après 14 h 30, un deuxième service de transport est offert gratuitement aux élèves pour l'année scolaire 2023-2024. Le service est disponible du lundi au vendredi. Les élèves doivent se rendre au débarcadère des autobus pour le départ de 16 h.

Les municipalités desservies par le service du 2e transport (points de chute) :

- Châteauguay;
- Léry;
- Mercier;
- Saint-Isidore;
- Saint-Michel;
- Saint-Rémi.

Pour consulter les différents points de chute, veuillez consulter notre site web : points de chute de 16 h.

Documents à remplir et signatures

Lors du premier jour de classe, votre enfant recevra une fiche santé (bleue) et un formulaire d'autorisation de photos/vidéos et du code de conduite des TICS au secondaire (jaune) que vous devrez compléter.

Vous devrez également prendre connaissance et signer les pages 12, 15 et 16 de l'agenda (code de vie, règles de conduite et mesures de sécurité du transport scolaire, encadrement légal pour les capsules vidéo et code de conduite pour l'utilisation des outils technologies informatiques.)

La cueillette de ces documents et la vérification de l'agenda sera faite le 15 septembre 2023 à la première période.

Carte d'identité | Photo scolaire

La carte d'identité est fournie gratuitement par l'école et elle sera remise à votre enfant en octobre.

La prise de photos aura lieu du 26 au 28 septembre 2023. L'horaire de la séance de photos sera transmis vers la mi-septembre.

Nous vous rappelons que le code de vie, au niveau vestimentaire, doit être respecté lors de la prise de photo.

Assemblée générale annuelle et rencontre de parents

L'assemblée générale annuelle et la première rencontre de parents auront lieu le 20 septembre 2023. Nous vous ferons parvenir les informations relatives à cette soirée en septembre.

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire !